Le présent document figure dans le Formulaire qui a été approuvé le **28 février 2019** par le GROUPE DE TRAVAIL POUR LES AVOCATS ET LE DROIT IMMOBILIER ([www.lawyersworkinggroup.com](http://www.lawyersworkinggroup.com)), exception faite des modifications qui sont clairement indiquées. Toute modification qui n’est pas clairement indiquée est sans effet.

(Remarque : Le présent document s’interprète avec toutes les adaptations de genre et de nombre commandées par le contexte.)

 **DIRECTIVE DE L’AVOCAT À L’ÉGARD DES FONDS**

VENDEUR :

AVOCAT DU VENDEUR :

ACHETEUR :

AVOCAT DE L’ACHETEUR :

PROPRIÉTÉ :

DATE D’ACHÈVEMENT :

­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­­

Conformément au certificat de conclusion du vendeur relatif à la présente transaction, J’ENJOINS à l’acheteur de payer le solde exigible à la date de conclusion par mandat(s) bancaire(s) ou par chèque(s) certifié(s) tiré(s) sur le compte en fiducie de l’avocat de l’acheteur ou par un autre moyen convenu par les avocats, de la manière suivante :

[Municipalité] $

[Grevant] $

[Avocat du vendeur] en fiducie $

SOLDE EXIGIBLE À LA DATE DE CONCLUSION $

FAIT À , Ontario, le 20\_\_\_\_.

[CABINET D’AVOCATS]

PAR :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[AVOCAT DU VENDEUR]